

Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé
Herausgeber: Association suisse de propriétaires de tracteurs
Band: 16 (1954)
Heft: 5

Rubrik: Communiqués de l'association suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communiqués de l'association suisse

Du concours de l'Exposition d'agriculture au concours du trentenaire

Dans le numéro 1/54 du «Tracteur», nous avons publié les conditions d'un concours devant avoir lieu lors de l'Exposition d'agriculture de Lucerne de cette année. L'initiative partait de M. Beglinger, de Meggen, ancien chef du Service technique, ainsi que nous l'avions déjà indiqué. Son idée était de mettre à l'épreuve les connaissances des conducteurs de tracteurs agricoles en matière de circulation routière, de prévention des accidents et d'entretien du tracteur.

Il est devenu toujours plus clair, au cours des préparatifs en vue de ce concours, qu'une exposition n'est pas favorable pour une telle manifestation. Si les gens vont à Lucerne, c'est en définitive pour voir quelque chose et non pour répondre par écrit à des questions. Il avait été également prévu de procéder à la distribution des prix le jour même de la 28ème Assemblée générale (30.9.54), ce qui aurait eu pour conséquence que nos membres devraient passer un jour entier à Lucerne sans pouvoir du tout visiter l'exposition !

Partant de ces considérations, le Comité directeur de l'Association suisse des propriétaires de tracteurs a décidé de proposer au Comité central d'organiser le dit concours en hiver. De cette façon il y aura en outre suffisamment de temps pour faire une propagande intensive à cet égard en collaboration étroite avec les sections. Puisque notre association fêtera le trentenaire de sa fondation le 16 décembre 1954, il sera tout indiqué d'organiser le concours prévu autour de cette date.

Nous exprimons nos remerciements à tous ceux de nos membres qui se sont annoncés à ce jour pour le concours et, afin de simplifier, nous gardons la finance de participation de 6 frs. qui a été versée jusqu'au moment où les détails concernant le concours du trentenaire seront connus. Les membres en cause voudront bien alors nous faire savoir s'ils entendent participer au nouveau concours ou s'ils désirent que la finance payée leur soit remboursée.

Le Comité directeur.

Réclame en 1ère page de couverture

Des remarques nous ont été adressées à ce sujet de part et d'autre parce que la même maison a inséré de façon continue (avec seulement 3 interruptions) depuis juillet 1953. (Une nouvelle interruption se produira en juin et juillet 1954.)

Nous attirons l'attention sur le fait que la 1ère page de couverture du «Tracteur» a été proposée pour la réclame en automne 1954 à tous les constructeurs de tracteurs, entre autres, et qu'elle était disponible alors.

Nous prions donc les propriétaires de tracteurs qui désireraient voir «leur» marque de tracteur figurer aussi une fois en 1ère page de couverture, d'adresser leurs doléances au fabricant ou au représentant en question.

Nous tiendrons compte d'une certaine façon des suggestions qui nous ont été faites, en ce sens qu'à partir de janvier 1955 la même maison ne pourra pas insérer deux fois de suite en 1ère page de couverture. Le nombre des fabricants qui feront alors de la réclame en 1ère page de couverture, à tour de rôle, ne dépendra pas de nous mais des annonceurs eux-mêmes.

La Régie des annonces et la Rédaction.

Avoir le bail et le loyer ou Le beurre et l'argent du beurre

Non, pas d'histoires ! Restons honnêtes !

Mais justement, quand on sait faire d'une pierre deux coups . . .

Avez-vous déjà entendu dire, par exemple, qu'on peut très bien combiner une pompe à purin avec une installation d'arrosage et d'irrigation ? Et que l'**arrosage moderne au ralenti** est et reste le **seul moyen sûr** de sauver une récolte dans la lutte contre le gel ?

Voilà qui intéresse tout agriculteur progressiste, sachant compter et prévoir.

Faites vos plans en hiver pour récolter plus tôt.

La maison spécialisée, avec 40 ans d'expérience, s'appelle



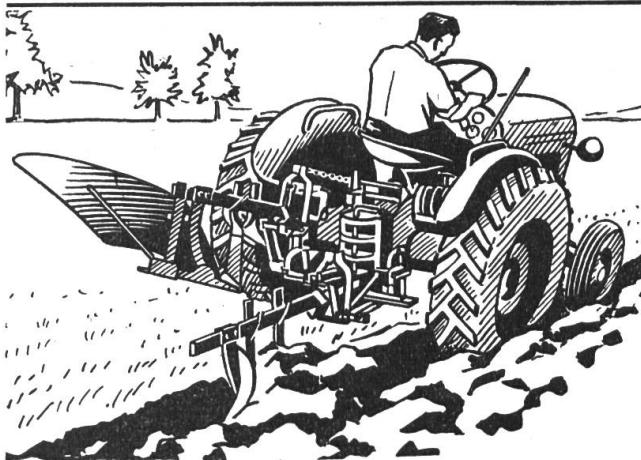
Je m'intéresse à TR

Adresse exacte

à envoyer sous pli ouvert, affranchi à 5 ct., à:

FABRIQUE DE MACHINES AECHERLI S.A., REIDEN / LU

Tél. (062) 9 33 71



La nouvelle charrue portée

ALTHAUS - „DOMINUS“

fait ses preuves. Ses possesseurs sont enthousiasmés du beau travail qu'elle fournit. Le nouveau dispositif de relevage (brevet déposé) dispense d'en avoir un hydraulique ou à main. Elles ne sont plus livrables pour les travaux actuels, mais faites réserver dès maintenant une charrue portée „DOMINUS“ pour l'automne ! Demandez offres et prospectus, sans engagement.

Représentant pour
la Suisse romande:
Robert Favre
machines agric.
Payerne

ALTHAUS+CO 
PFLUGFABRIK ERSIGEN